

FICHE DE POSTE

Technicien / Technicienne en simulation en santé

1 Identification du poste

- Intitulé du poste : Technicien / Technicienne en simulation en santé
- Catégorie : B
- Famille professionnelle : Appui technique à la formation et à l'enseignement
- Affectation : Centre / plateforme de simulation en santé
- Responsable hiérarchique : À préciser selon l'organisation de la structure
- Encadrement : Sans objet, sauf organisation locale spécifique

2 Mission principale

Le technicien en simulation en santé assure la préparation, la mise en œuvre technique et logistique et le bon fonctionnement des activités de simulation en santé.

Il contribue à la disponibilité, à la fiabilité et à l'utilisation adaptée des équipements et environnements de simulation nécessaires à la réalisation des activités pédagogiques.

Il intervient en lien étroit avec les équipes pédagogiques et les autres professionnels du centre de simulation, dans le respect des procédures internes et du système de management de la qualité de la structure.

3 Activités principales

3.1 Préparation et accompagnement technique des activités de simulation

- Préparer techniquement les espaces et équipements nécessaires aux séances de simulation
- Installer et configurer les simulateurs, dispositifs audiovisuels et équipements techniques nécessaires à la réalisation des scénarios.

- Programmer et paramétrer les équipements de simulation selon les besoins définis pour la séance.
- Réaliser les vérifications fonctionnelles avant le démarrage des activités.
- Assurer l'exploitation technique des équipements pendant les séances de simulation.
- Adapter les moyens techniques aux besoins exprimés par l'équipe pédagogique, dans le périmètre de ses compétences.
- Assurer la remise en condition des salles et équipements à l'issue des activités.
- Apporter une assistance technique aux utilisateurs lors des séances.
- Appliquer les règles d'hygiène et de bio décontamination en vigueur dans les structures de soins en adéquation avec les besoins et limites des équipements de simulation.

3.2 Gestion et maintenance des équipements

- Assurer le maintien en condition opérationnelle des équipements de simulation et outils de pilotage en lien avec les services compétents.
- Réaliser les opérations de maintenance de premier niveau relevant de son périmètre.
- Identifier, analyser et signaler les dysfonctionnements.
- Mettre en œuvre les premières actions correctives adaptées.
- Participer au suivi des interventions de maintenance et des réparations.
- Contribuer au suivi de l'état du parc matériel.
- Veiller à la disponibilité et à la fiabilité des équipements nécessaires aux activités.

3.3 Gestion logistique

- Préparer les matériels et consommables nécessaires aux séances.
- Participer à la gestion des stocks de dispositifs médicaux, consommables et matériels de simulation.
- Identifier les besoins de réapprovisionnement.
- Participer à l'inventaire et au suivi des équipements.

3.4 Accompagnement des utilisateurs

- Accompagner les formateurs dans l'utilisation des équipements de simulation.
- Former les utilisateurs à l'utilisation courante des équipements relevant de son périmètre.
- Présenter les fonctionnalités, conditions d'utilisation et précautions nécessaires.
- Apporter un appui technique dans la préparation des activités pédagogiques.
- Contribuer à l'appropriation des outils techniques par les équipes pédagogiques.

3.5 Participation au système de management de la qualité

- Appliquer les procédures et documents qualité relevant de son activité.
- Assurer la traçabilité des opérations lorsque celle-ci est requise.
- Contribuer à la rédaction et à l'actualisation des procédures, mode opératoire, réglementation, ... et documents techniques relevant de son domaine.
- Participer à la démarche d'amélioration continue de la structure.

4 Compétences requises

Les compétences décrites ci-dessous correspondent aux compétences mobilisées dans l'exercice du poste. Elles ne constituent pas nécessairement des prérequis à la prise de fonction et peuvent être acquises ou développées dans le cadre de l'intégration, de l'expérience professionnelle et de la formation.

4.1 Compétences techniques et opérationnelles

- Assurer la maintenance des équipements relevant de son périmètre.
- Organiser la logistique nécessaire aux séances de simulation.
- Installer, configurer et exploiter des équipements de simulation.
- Programmer et paramétrer les équipements relevant de son périmètre.
- Diagnostiquer un dysfonctionnement technique de premier niveau.
- Réaliser les opérations de maintenance relevant de son niveau d'intervention.
- Appliquer une procédure technique ou qualité.

4.2 Savoir-être

- Sens de l'organisation
- Capacité d'adaptation
- Autonomie
- Bonne communication
- Travail en équipe

5 Relations fonctionnelles

Le technicien en simulation travaille notamment en relation avec :

- Les responsables du centre ou de la plateforme de simulation
- Les personnels techniques et administratifs
- Les enseignants et formateurs
- Les apprenants

- Les services connexes type informatiques, audiovisuels, logistiques et techniques de l'établissement
- Les fournisseurs, fabricants et prestataires techniques, dans le périmètre qui lui est confié

6 Responsabilités et niveau d'autonomie

Le technicien exerce ses missions avec autonomie dans le cadre des procédures, consignes et responsabilités qui lui sont confiées.

Il est responsable de la bonne exécution des opérations techniques et logistiques relevant de son périmètre d'intervention et assure le signalement des anomalies ou situations nécessitant un niveau d'expertise ou de décision supérieur.

Il contribue au fonctionnement et à l'amélioration du dispositif technique sans se substituer aux fonctions de pilotage, de management, de responsabilité budgétaire, de stratégie ou d'expertise spécialisée lorsqu'elles ne relèvent pas explicitement de son poste.

7 Contraintes et spécificités du poste

- Activité directement liée au calendrier des formations et séances de simulation
- Disponibilité nécessaire pendant les périodes d'activité pédagogique
- Manipulation régulière de matériels et équipements techniques
- Activité pouvant nécessiter l'installation, le déplacement et le rangement de matériels
- Nécessité d'adaptation à des équipements et technologies évolutifs
- Interventions possibles dans différents espaces ou sites selon l'organisation de la structure

8 Positionnement professionnel

Le technicien en simulation en santé constitue un acteur technique du dispositif de simulation, à l'interface entre les équipements, l'organisation logistique et les besoins pédagogiques.

Son rôle ne se limite pas à l'installation du matériel : il contribue à la fiabilité et à la continuité technique des activités de simulation, accompagne les utilisateurs et

participe au maintien de conditions techniques adaptées à la réalisation des objectifs pédagogiques.

La définition de ses responsabilités doit néanmoins rester cohérente avec son niveau de fonction et l'organisation locale de la structure, afin de distinguer clairement les activités d'exécution et de maîtrise technique de celles relevant du pilotage, de l'expertise ou de la responsabilité d'un ingénieur ou d'un responsable de plateforme.